

COMMUNIQUÉ

Fribourg, le 1^{er} mai 2024

Baisse de régime en 2023 dans les entreprises fribourgeoises Evolution stable attendue cette année, avec l'emploi bien orienté

Le ralentissement de l'économie est palpable dans les entreprises fribourgeoises. Si les chiffres d'affaires ont encore progressé l'an dernier dans près d'une entreprise sur deux, la rentabilité est désormais aussi sous pression dans les services, qui avaient encore été épargnés lors de l'exercice précédent. Les attentes pour 2024 sont prudemment optimistes, tant en termes de ventes que de bénéfices. Les investissements continuent en revanche de marquer le pas. Le marché du travail reste quant à lui tendu.

Cette analyse se fonde sur l'enquête conjoncturelle de printemps 2024 de la CCIF, menée du 23 février au 3 avril 2024. 537 entreprises y ont participé, (39% dans le secondaire et 61% dans le tertiaire) cumulant 28'300 emplois. Pour l'industrie et la construction, près de 18'000 emplois sont représentés, soit 47% des effectifs de l'ensemble du secteur secondaire du canton.

2023: les services rattrapés par le ralentissement

Le tassement de l'activité qui avait démarré à la fin de l'année 2022 s'est poursuivi l'an dernier: 47% des entreprises membres de la CCIF ont vu leur chiffre d'affaires s'améliorer l'an dernier, contre 50% l'année précédente. La part de celles qui ont connu une croissance élevée (plus de 16%) a plongé à 6%, soit plus de la moitié moins que les 14% affichés douze mois auparavant. Ce phénomène est particulièrement perceptible dans les services, dans lesquels les annonces de croissance élevée ont même été divisées par trois, tombant à 6%.

Sur le front des bénéfices, le tertiaire a désormais été rattrapé par la baisse de régime conjoncturelle, avec 39% d'entreprises à faire état de progression de la rentabilité en 2023, contre 42% douze mois auparavant. Situation inverse dans l'industrie et la construction, où les entreprises sondées sont 39% à avoir accru leurs bénéfices, contre 28% en 2022. Cela s'explique en particulier par la baisse des prix des matières premières et la normalisation de la chaîne d'approvisionnement dans la plupart des branches. A noter toutefois qu'un tiers des sociétés du secondaire annoncent des reculs de la rentabilité en 2023, avec près d'une sur dix qui doit composer avec des reculs supérieurs à 16%.

2024: les attentes

A ce stade de l'année, l'exercice 2024 s'annonce dans les mêmes eaux que le précédent, caractérisé par une croissance globale modérée. 47% des entreprises fribourgeoises s'attendent à ce que leurs chiffres d'affaires augmentent, la plus grande partie modestement, et 41% ont planifié une stagnation des ventes. L'industrie et la construction sont légèrement plus réservées que le tertiaire. Indice positif toutefois: seules 18% des entreprises du secondaire et 9% de celles des services prévoient des reculs des chiffres d'affaires. Idem pour les bénéfices: les deux secteurs s'attendent à hauteur de 17% à une pression sur la rentabilité. Il s'agit principalement de l'industrie des machines et des composants électroniques pour ce qui est du secondaire ainsi que des banques et des assurances pour le tertiaire.

Investissements: poursuite de la décélération

Les investissements décélèrent pour la deuxième année consécutive. La part des sociétés qui annoncent des montants supérieurs à ceux de l'exercice précédent tombe à 22%, contre 27% au printemps 2023 et encore 30% en 2022. Il y a désormais davantage d'entreprises qui diminuent leurs investissements que de sociétés qui les accroissent, et cela tant dans l'industrie que dans les services. Cette tendance est la conséquence du ralentissement des résultats de 2023 ainsi que des faibles perspectives 2024.

Emploi: pas de détente

L'emploi continue en revanche à évoluer à contre-courant de la tendance conjoncturelle, parmi les membres de la CCIF: 28% des entreprises prévoient d'accroître leurs effectifs cette année tandis que 7% seulement ont planifié des réductions, les 66% restants font état de stabilité. Le marché de l'emploi restera globalement tendu. A noter que les suppressions de postes devraient être plus nombreuses dans le secondaire (9% d'entreprises qui le prévoient) que dans le tertiaire (5%).

Baromètre des préoccupations: conjoncture et emploi, numéros un

Les entreprises membres de la CCIF mettent deux préoccupations ex-aequo au sommet de leur priorités en cette année 2024: la situation économique générale ainsi que la difficulté à recruter. L'une et l'autre sont citées par une société sur deux. Si l'on observe uniquement les sociétés industrielles ainsi que celles de la construction, les problèmes d'embauche pointent même au premier rang (évoqués par 57% des sociétés de ces branches). Deuxième souci majeur: la concurrence (24%). Dans l'ordre, les préoccupations suivantes sont l'excès de réglementation (3^e), la recherche de nouveaux clients (4^e) puis les questions de cybersécurité (5^e) et le prix des matières premières (6^e).

Vie professionnelle et familiale: les entreprises prennent des mesures

Un volet de l'enquête conjoncturelle de printemps 2024 de la CCIF porte sur les mesures proposées par les entreprises membres pour permettre de concilier au mieux vie privée et vie professionnelle. Premier constat, une très large majorité des sociétés ont pris des dispositions en ce sens, à hauteur de 86%, et cela sans différence notable entre les branches. Seule la taille des sociétés dénote quelques divergences, les plus petites (moins de 30 employés) n'étant «que» 82% à proposer des mesures, contre 96% dans les plus grandes (plus de 100 employés).

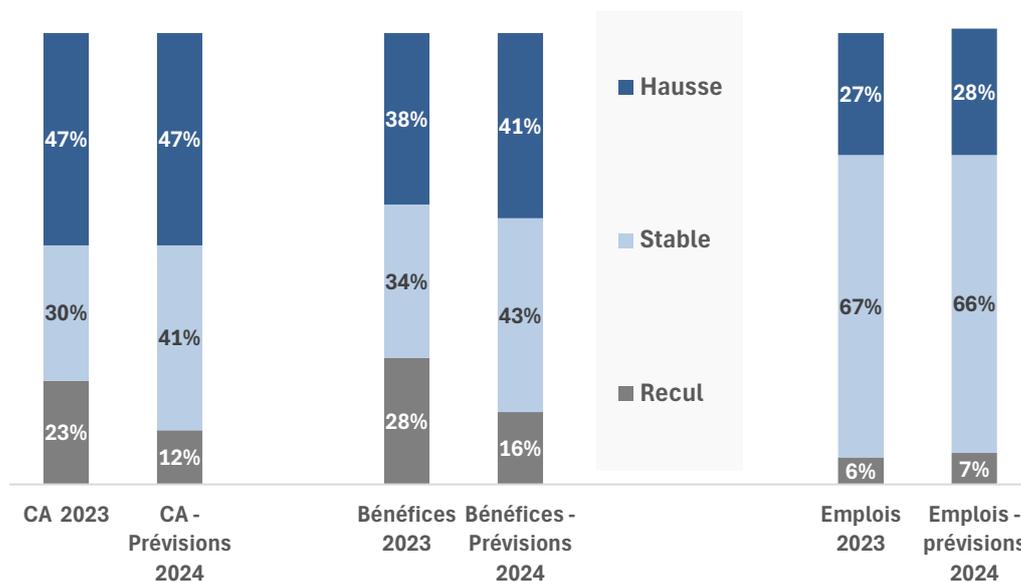
Les mesures les plus répandues sont les horaires flexibles (possibles dans 87% des entreprises), les temps partiels (80%) et le télétravail (67%). Viennent ensuite des semaines de vacances supplémentaires dans 32% des sociétés ainsi que de permettre des congés sabbatiques (26%). Environ une entreprise sur huit (12%) octroie des congés pour les mères plus long que le congé maternité légal et 8% proposent des congés pour les pères dépassant les dix jours en vigueur. Un congé parental est mis en place dans 6% des entreprises. Le job-sharing est dans la même proportion de sociétés et 4% versent des contributions pour la prise en charge des enfants. Quant à la semaine de quatre jours payée cinq, elle n'est pratiquée que par 2% des sociétés.

Les entreprises qui ne mettent aucune mesure à disposition (14%) expliquent principalement leur choix par leur trop petite taille ou par leur spécialisation, qui implique des contraintes en termes de présence. Des motifs liés aux procédures de travail, par exemple dans la production, ou en raison de l'organisation sont également mis en avant.

Le Grand Conseil fribourgeois étant saisi d'une motion populaire sur l'introduction d'un congé parental cantonal de 24 semaines, financé par les allocations pour pertes de gains, la CCIF a sondé ses membres sur leur position par rapport à cette proposition. Il en ressort que 66% des entreprises y sont opposées (74% dans la construction et l'industrie et 62% dans les services). La raison principale en est la difficulté à pallier les absences (85% des opposants). 58% des sociétés mettent avant leur trop petite taille et 49% des coûts trop élevés.

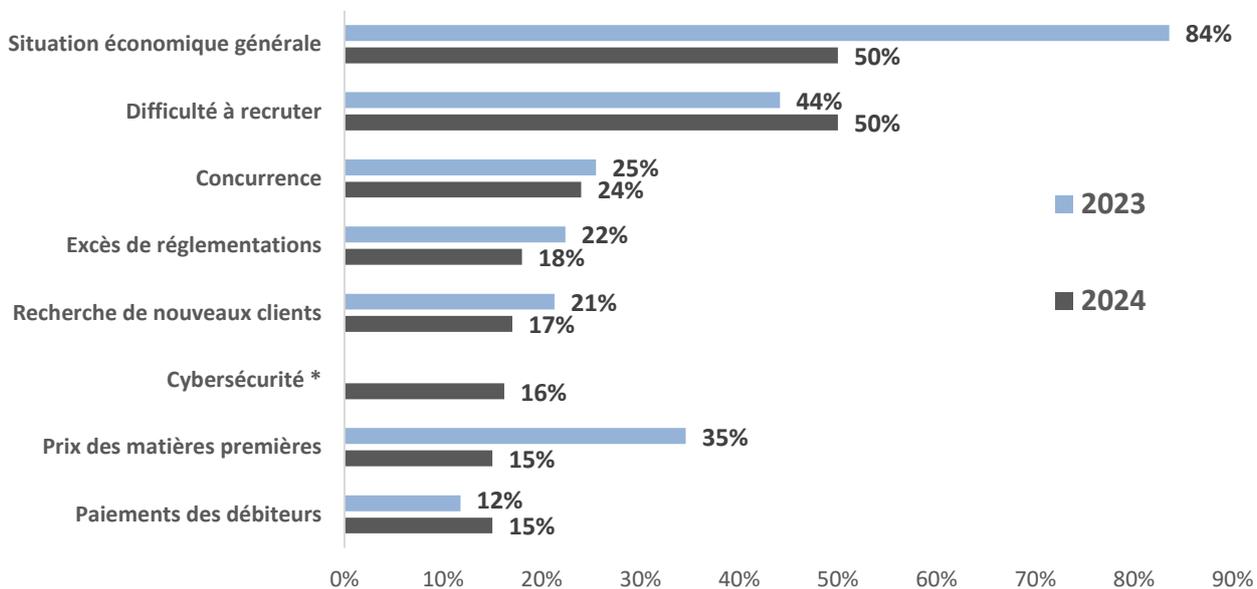


Perspectives de chiffres d'affaires, de bénéfices et d'emplois



537 entreprises représentant plus de 28'000 emplois ont pris part à l'enquête conjoncturelle de printemps 2024 de la CCIF. Réponses collectées entre le 23 février et le 3 avril.

Baromètre des préoccupations



* nouveau dans la liste

Contacts

Christophe Emmenegger | directeur | 079 848 96 03

Philippe Gummy | directeur adjoint | 078 739 53 83

